

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Initial

2 jours - 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier, face à une situation d'accident, l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victimes : reconnaître, supprimer ou d'isoler le risque, soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même, examiner la situation et Alerter, ...
- Former le personnel d'entreprise afin de lui permettre d'intervenir dans les cas d'urgence.

PROGRAMME

Sur la base du référentiel de certification, les principaux thèmes répartis sur les 2 jours :

- Situer le cadre juridique de son intervention (code pénal / civil / du travail)
- Protéger une situation dangereuse en supprimant ou isolant le danger ou effectuer un dégagement d'urgence
- Examiner la victime afin de déterminer son état de santé et de réaliser les gestes de premiers secours
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation dans l'entreprise
- Secourir la(les) victime(s), selon les types d'accident survenus
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Faire remonter une situation dangereuse en informant les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Modalités pédagogiques : apport de connaissances interactif, étude de cas (cas réels d'entreprises), démonstration pratique, exercice collectif (apprentissage gestuel etc.), analyse de pratiques, mise en situation et mise en pratique.

FORMATEUR

Cette formation est animée par un spécialiste « habilité par l'INRS ». CV formateur disponible sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation).
Évaluation de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles (ascenseurs et locaux aux normes d'accueil). Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA.

Mise à jour le 17/10/2024

LES +

- Être conforme à la réglementation
- Exercices pratiques en lien direct avec votre activité artisanale
- Taux de satisfaction sur cette thématique : données disponibles sur le site Internet
- Taux d'obtention : disponible sur le site Internet

PUBLIC

- Chef(e) d'entreprise
- Conjoint(e), collaborateur/associé
- Salarié(e)
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

CMA HAUTE-SAVOIE- Annecy

DATES / HORAIRES

Lundi 17 et mardi 18 juin 2024
➔ De 8h45 à 12h00 & 13h00 à 16h45

TARIF

420 € nets de taxe

Participation de **70 €** pour les TNS (Travailleur Non-Salariés) sous réserve de la décision du financeur.

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint.

CONTACT : PÔLE FORMATION

28 av de France – BP 2015
74011 ANNECY Cedex
04 50 23 14 71
formation.hautesavoie@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.